



Mesdames et Messieurs,

La Préfecture n'a pas interdit l'organisation des Championnats régionaux à Saint Briec Samedi et dimanche prochains.

En effet, cette compétition rentre dans la jauge des 1000 personnes en simultané, seuil imposé par les instructions de l'Etat ; et, à ce jour, nous n'avons pas reçu de consignes spécifiques concernant la circulation des personnes sur le territoire breton.

Néanmoins, par précaution et il en va de la responsabilité de tout le monde, il est demandé aux personnes présentant des symptômes (fièvre et toux) de ne pas se rendre sur les lieux de la compétition, et de respecter les arrêtés préfectoraux qui pourraient intervenir dans les prochains jours le cas échéant.

Par ailleurs, pour les clubs identifiés dans les foyers, nous vous remercions de venir exclusivement avec le staff technique et les nageurs, sans les familles.

Dans ce contexte sanitaire particulier, nous vous invitons à prendre connaissance de la fiche en pièce jointe,

En complément de ces règles simples, nous vous remercions de bien vouloir proposer aux nageurs qualifiés de surveiller leur température vendredi soir ou samedi matin.

De même si vous constatez des symptômes avant le départ, merci d'inviter ces nageurs à rester chez eux.

Qu'il s'agisse de la grippe ou de n'importe quel virus, il serait regrettable que, par maladresse, des nageurs se retrouvent affectés dans cette partie charnière de la saison.

Si des informations complémentaires nous sont adressées par les services de l'Etat d'ici vendredi nous reviendrions éventuellement vers vous.

Bien cordialement.

Serge BRUNET
Président

PRÉVENTION

Les infections pulmonaires à coronavirus se transmettent par voie aérienne (postillons, toux...), lors d'un contact étroit et rapproché avec une personne malade.

Relais des consignes pour éviter une transmission virale.

1



Garder ses distances

Ne pas serrer les mains
et ne pas faire la bise

2



Se laver les mains régulièrement

avec de l'eau et du savon
(ou une solution
hydro-alcoolique) pendant
au moins 30 secondes

3



**Tousser ou éternuer
dans le pli du coude**
pour éviter de diffuser les
virus dans l'air et garder les
mains propres

4



**Utiliser un mouchoir
à usage unique**
et le jeter directement à la
poubelle

5

**Les agents revenant d'une zone d'exposition à risques⁽¹⁾
ou ayant eu contact avec un cas confirmé doivent se
signaler auprès de la direction des Ressources Humaines.**

⁽¹⁾ L'Asie, régions de Lombardie, Vénétie et Emilie Romagne.

CONTACTS

Sylvain DUBOIS,
Conseiller en prévention des risques professionnels
02 96 63 25 23 - 06 74 93 94 01
sylvain.dubois@sbaa.fr

Direction des Ressources Humaines
02 96 63 25 00

N° vert national
0 800 130 000
(appel gratuit)

Pour des conseils médicaux,
contacter le **15**